



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : *Fabaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Luzerne marine ;

Luzerne maritime.

TYPE BIOLOGIQUE : *hémicryptophyte*

TAILLE : *20 - 50 cm*

FLORAISON : *avril - juin*

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;*
- *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : quasi menacée (Quéré et al., 2015)*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

-

La Luzerne marine se développe dans des habitats protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore qui peuvent, s'ils sont situés dans des sites Natura 2000, bénéficier de mesures particulières de préservation.

Description

La Luzerne marine est une plante vivace de 20 à 50 cm, couchée, toute blanchetomenteuse, à souche ligneuse, longuement rampante.

Ses feuilles alternes sont trifoliolées à stipules ovoïdes et pointues, entières ou légèrement dentées. Ses folioles sont ovoïdes et terminées en pointe. Ses stipules sont entières ou dentées.

Ses fleurs jaune vif sont assez grandes, disposées en grappes très courtes de cinq à dix fleurs sur des pédoncules non aristés aussi longs que la feuille.

Les fruits sont des gousses enroulées à deux ou trois spirales avec un trou central, garnies d'un duvet blanc dont dépassent deux rangées de petites épines. Les graines, mesurant 3 à 5 mm, sont lisses et réniformes.

Confusions possibles

Espèce facile à reconnaître, pas de risque de confusion avec les autres espèces poussant dans le même habitat.

Écologie

La Luzerne marine se développe en haut de plage et dans les pelouses des dunes embryonnaires, sur les sables bruts, non enrichis en matière organique.

La dune embryonnaire correspond aux premières accumulations de sable au contact des hauts de plage. Les hauts de plage et la dune embryonnaire sont des milieux naturellement instables et soumis à une forte influence marine : périodes d'érosion et d'accrétion, exposition aux embruns, inondation occasionnelle lors des marées hautes et des tempêtes. Le substrat est très drainant et n'offre que peu de ressources en eau pour les plantes.

L'important système racine de la Luzerne maritime est une adaptation à ces conditions de milieu, tout comme le "duvet" formé par les poils.

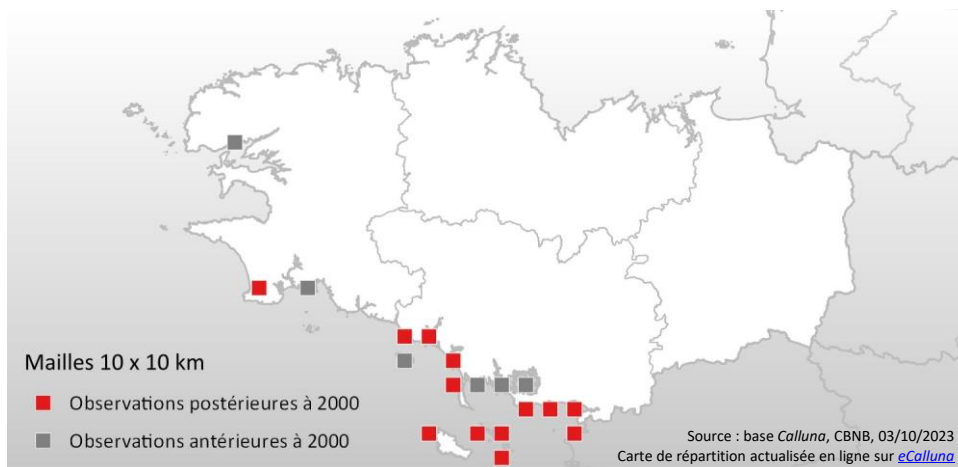
Son long système racinaire permet également à la Luzerne maritime de supporter les mouvements de sable, elle résiste ainsi à l'érosion et à l'enfouissement.

© CBNB, J. Le Bail



La Luzerne marine est une espèce méditerranéo-atlantique, qui atteint sa limite nord de répartition dans le sud du Finistère.

Répartition de l'espèce en Bretagne



Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Dans le passé, la pression de l'urbanisation sur ces milieux a été la principale raison de la raréfaction des hauts de plages et des dunes et est la principale cause de la raréfaction de la Luzerne maritime (cf. carte). Cette pression a fortement diminué ces dernières années, mais les hauts de plage et les dunes restent des milieux très attractifs pour des activités de loisirs et pour certaines activités professionnelles. La surfréquentation constitue par conséquent une importante menace pour la Luzerne maritime, par le piétinement, mais aussi par certains aménagements réalisés pour faciliter l'accès à la mer.

Les hauts de plage et les dunes embryonnaires sont des milieux instables de nature, elles sont tributaires des processus d'accumulation de sable et d'érosion. Tout aménagement ou phénomène naturel qui modifie l'équilibre sédimentaire est ainsi susceptible d'affecter les plantes inféodées à ces milieux : aménagements portuaires, tempêtes...

Les espèces de haut de plage et de dune embryonnaire sont ainsi particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques, leurs milieux de vie seront potentiellement détruits par la montée du niveau de la mer et lors de tempêtes.

Gestion actuelle et préconisations

La Luzerne maritime se développe dans des milieux dont l'intérêt patrimonial est reconnu et de nombreuses plages et dunes font l'objet de mesures de protection foncière ou réglementaire. Les hauts de plage et les dunes bénéficient souvent d'opérations de gestion, en particulier pour limiter les effets de la fréquentation. Cette gestion est généralement bénéfique à la Luzerne maritime.

Préconisation :

- Porter à connaissance la présence de cette espèce rare et menacée pour que l'enjeu de sa préservation soit pris en compte dans d'éventuels aménagements et lors de manifestations sportives.
- Entretenir les aménagements de fréquentation du public, les adapter le cas échéant aux évolutions du milieu.
- Anticiper et accompagner les effets du changement climatique (remontée du niveau de la mer, tempêtes...) : permettre aux milieux meubles tels que les dunes de se "déplacer".
- Assurer une actualisation régulière des données d'observation de l'espèce. Réfléchir à la mise en place de suivis précis sur certains sites représentatifs de l'espèce et des menaces qui pèsent sur elle.

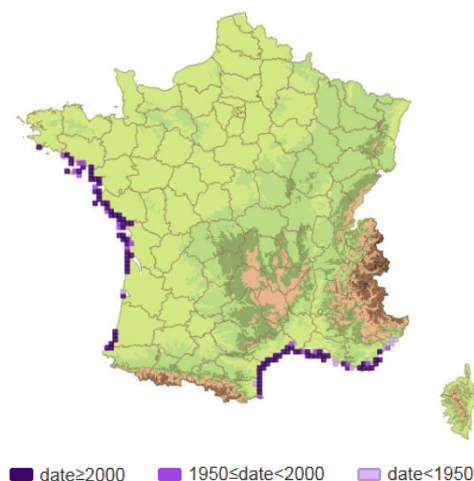
COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

FINISTÈRE : Plomeur, Saint-Jean-Trolimon

MORBIHAN : Damgan, Erdeven, Gâvres, Guidel, Hoedic, Ile-d'Houat, Pénestin, Plouharnel, Plouhinec, Saint-Pierre-Quiberon, Sarzeau, Sauzon

RÉPARTITION EN FRANCE



RÉPARTITION MONDIALE :

La Luzerne marine est une espèce du littoral méditerranéen et atlantique. On la trouve sur toute la façade nord-méditerranéenne et sur les côtes atlantiques nord du Maroc à la Bretagne (qui est sa limite septentrionale). Elle est également présente dans plusieurs stations sur le pourtour de la mer Baltique.

